

N° - 0 7 3 7./AIRP

Abidjan, le 1 7 .04. 2023

## MODALITES DE RENOUELEMENT D'UNE LICENCE D'EXPLOITATION D'UNE OFFICINE PRIVEE DE PHARMACIE

### A-OFFICINES CONCERNEES

- Toute officine ayant une ancienneté de dix (10) ans.

### B- DOSSIERS ADMINISTRATIFS A DEPOSER

1. Une demande de renouvellement de la licence d'exploitation adressée au Directeur Général de l'Autorité Ivoirienne de Régulation Pharmaceutique (sur papier en-tête de l'officine) ;
2. Une copie de la dernière licence d'exploitation de ladite officine ;
3. Une copie de la Déclaration Fiscale d'Existence (DFE) ;
4. Une copie des statuts le cas échéant ;
5. Une attestation d'inscription au tableau de l'Ordre de l'année en cours du pharmacien titulaire ;
6. Un chèque de **deux-cent-cinquante mille francs (250.000F)** pour les frais de dossier par dépôt à l'Ordre de l'Autorité Ivoirienne de Régulation Pharmaceutique.

### **NB :**

- **Prière fournir le dossier en deux (02) exemplaires, chacun rangé dans une chemise à rabat ;**
- **Une visite de conformité des locaux sera organisée après réception complète du dossier.**



**Dr Assane COULIBALY**